

Conditions de location New West VR

Valide du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021

CONDUCTEUR

- Tout conducteur doit être âgé d'au moins 25 ans lors de la location du VR New-West.
- Le conducteur doit détenir un permis de conduire valide pour la durée totale de la location.
- Le permis doit être présenté au moment de la réception du van.
- Pour les clients internationaux, nous vous suggérons de vous procurer un permis de conduire international.
- Seuls les passagers inscrits au contrat seront en mesure de conduire le véhicule loué.
- Des frais de 50\$ par conducteur additionnel seront facturés pour la durée de la location pour couvrir les frais d'assurances et administratifs additionnels.

PAIEMENT

- Un dépôt de 500\$ par carte de crédit est exigé lors de la réservation initiale.
- La balance de la location est payable à la prise de possession du véhicule.
- Tous les paiements sont effectués en dollars canadiens.

DEVISE ET TAUX DE CHANGE

- Tous les prix sont indiqués en dollars canadiens.
- Dû aux fluctuations du taux de change, il pourrait y avoir certaines variantes dans le montant des remboursements comparativement aux montants facturés initialement. New West VR ne peut être tenu responsable des variations de taux de changes.
- Les remboursements par carte de crédit peuvent prendre jusqu'à 15 jours ouvrables selon votre institution financière. Dans le cas où vous êtes impliqués dans un accident le remboursement peut prendre jusqu'à 90 jours ouvrables.

PÉRIODE DE LOCATION

- Nous avons une période minimum de location de 7 jours.
- Nous avons une période maximum de location de 28 jours*.
- Il est possible que nous reconsidérons ceci et que nous fassions une exception pour des réservations de groupe ou pour des occasions spéciales. Veuillez nous contacter pour plus d'information.

PRISE DE POSSESSION

- Vous prendrez possession de votre véhicule à l'heure préalablement entendue lors de la réservation, à nos bureaux, au 1370 chemin Filteau, Lévis, G7A 2K1.
- Chaque véhicule sera inspecté par le client et un employé de New West VR.
- Vous pourrez laisser votre véhicule dans le stationnement mais New West VR ne sera pas tenue responsable.
- Noter que lors d'un départ, le temps requis pour signer les documents et fournir toutes les instructions relatives à la location prendra +/- 30 minutes. Assurez-vous d'avoir visionné notre vidéo explicative avant de vous présenter chez New-West VR, cela facilitera et accélérera le processus.

RETOUR DU VÉHICULE

- Pour assurer le bon fonctionnement de notre entreprise, tous les retours devront être faits à l'heure préalablement entendue lors de la réservation, à nos bureaux, au 1370 chemin Filteau, Lévis, G7A 2K1.
- Prévoyez votre horaire en conséquence, tout retard sera pénalisé au tarif de **75\$/heure**.
- Aucun remboursement ne sera émis pour un retour anticipé.

ASSURANCES

- Tous nos véhicules sont assurés par notre assurance et applicable au Canada seulement. Des frais supplémentaires peuvent s'appliquer pour les déplacements à l'extérieur du Canada (300\$).
- Nous vous invitons également à contacter votre fournisseur de carte de crédit pour prendre connaissance de la protection voyage à laquelle vous avez droit.
- New West VR se dégage de toute responsabilité envers vos biens personnels. Pour protéger vos biens, vous pouvez opter pour une assurance voyages avant votre départ ou vous informez auprès de votre compagnie de carte de crédit. La plupart d'entre elles offrent ce genre d'assurances à prix abordables.
- Tous les biens de location, l'habitacle ainsi que les accessoires extérieurs ne faisant pas partie intégrante du véhicule d'origine ne sont pas couverts par l'assurance. Soyez prudents!

DÉPÔT DE SÉCURITÉ

- Un dépôt de sécurité de 2500\$ sera retenu en pré-autorisation sur votre carte de crédit lors de la prise de possession du véhicule et retourné sur votre carte lors du retour en bon état du véhicule.
- Nous n'acceptons pas les cartes de crédit prépayées et les cartes de crédit débit.
- Le dépôt de sécurité est nécessaire pour couvrir la franchise en cas d'incident, les frais supplémentaires potentiels tels que le kilométrage, les contraventions, le bris ou la perte d'accessoires ainsi que les dommages causés au véhicule.

- Le dépôt de sécurité de tout locataire impliqué dans un accident sera retenu (suivant les montants maximums indiqués ci-joint) pendant au moins 90 jours, jusqu'à ce que la demande d'indemnisation soit réglée.

ANNULATIONS

- Frais de 150\$ pour toutes annulations faites 30 jours et plus avant la date de départ.
- Frais de 50% du montant total de la réservation pour toutes annulations faites 30 jours et moins avant la date de départ.
- Frais de 100% du montant total de la réservation pour toutes annulations faites 7 jours ou moins avant la date de départ.

CLAUSES D'ANNULATION/REMBOURSEMENT/REPORT EN LIEN AVEC LE COVID-19:

En cas d'un deuxième confinement, voici les politiques de modification de réservations flexibles qui seront réinstaurées temporairement :

- Annulations faites dans les 30 jours et plus avant le départ : **remboursement total** de la location, mais des frais administratifs de 150\$ vous seront chargés.
- Annulations faites de 15 à 29 jours avant la date de départ :
 - Un **crédit équivalent à 100%** du montant de la réservation vous sera octroyé pour un report de la réservation placée à l'intérieur des **15 prochains mois**
 - OU**
 - Si vous désirez procéder à une annulation complète sans report, **50% du montant total de la réservation vous sera remboursé.**
- Annulations faites de 8 à 14 jours avant la date de départ :
 - Un **crédit équivalent à 100%** du montant de la réservation vous sera octroyé pour un report de la réservation équivalente placée à l'intérieur des **15 prochains mois**
 - OU**
 - Si vous désirez procéder à une annulation complète sans report **aucun remboursement** ne s'appliquera.
- Annulations faites 7 jours avant votre départ : **Aucun remboursement ou report.**

**À noter que cette politique est sujette aux changements selon l'évolution de la situation. Merci de votre compréhension.*

Toute demande d'annulation ou modification de location doit être faite par courriel à info@new-west.com

ANIMAUX

- Les animaux sont les bienvenus! Cependant, des frais additionnels de 150\$ seront facturés pour la durée de la location pour le nettoyage et les housses fournies.
- Pour tout dommage causé par les animaux (banc mâchouillé, mobilier grafigné, matelas souillé, etc.), le coût de la réparation sera déduit du dépôt de sécurité.
- Le maximum est de deux animaux par véhicule.
- **Ne laissez pas votre animal seul dans le véhicule avec les fenêtres fermées.** Les animaux domestiques ne sont pas à l'abri d'un coup de chaleur. Dans un véhicule, la chaleur grimpe vite et elle peut être fatale.

ACCESSOIRES FOURNIS

- La location d'accessoires est offerte, une liste complète est fournie sur demande.
- Les accessoires perdus ou brisés durant votre location vous seront facturés au prix courant dans leur totalité. La liste des coûts de chaque accessoire est disponible sur demande.

FUMEURS

- Il est strictement interdit de fumer dans les véhicules.
- Un montant de 250\$ vous sera facturé pour le nettoyage du véhicule si nous déterminons que vous n'avez pas respecté cette consigne.

COVID-19 : PROTOCOLE DE NETTOYAGE ET DE DÉSINFECTION

Le nettoyage en profondeur de nos véhicules a toujours fait partie de nos pratiques de base. Il est primordial pour New-West Vr d'assurer la propreté de nos vr en location et des équipements en tout temps.

Et bien que ces pratiques soient déjà bien implantées, nous sommes conscients que nous devons plus que jamais porter une attention particulière au ménage et à la salubrité de nos espaces et de nos produits de location.

Ainsi, nous avons mis en place des mesures supplémentaires pour tout nettoyer et désinfecter en respectant les directives des autorités sanitaires. Ces mesures comprennent le nettoyage des intérieurs et des extérieurs de vans à l'aide d'un désinfectant pour multiples surfaces. Nous nous attardons également encore plus spécifiquement sur toutes les zones qui sont fréquemment touchées par les voyageurs, incluant l'habitacle. La literie et la vaisselle sont aussi lavées à l'eau chaude.

En espérant que ces mesures puissent vous rassurer et vous permettre de passer un agréable séjour dans une de nos vans.

ENTRETIEN ET RESPONSABILITÉ

- Vous devez utiliser le bon carburant et vous protéger contre les intempéries. Ne pas le faire entraînera des dommages à vos frais. Notre flotte d'hiver est équipée de pneus d'hiver, mais nous vous conseillons d'utiliser votre jugement avant de vous aventurer sur la route.
- Nettoyage – Nous nous attendons à ce que les VR nous soient retournés dans un état similaire à celui dans lequel ils étaient lors de la location. Dans le cas contraire, un frais de nettoyage vous sera facturé.
- Dommages causés aux pneus – New West VR remplacera et changera les pneus régulièrement. Tous nouveaux dommages subis sur les pneus / roues sont la responsabilité du client.
- Dommages au pare-brise – tout nouveau dommage au pare-brise est la responsabilité du client.

KILOMÉTRAGE

- Votre location inclut 1000 km par semaine de location (142km/jr)
- Possibilité d'inclure un bloc de 500 km supplémentaires au coût de 150\$ par semaine de location, le bloc doit être acheté avant le départ.
- Le kilométrage excédentaire sera facturé à 0,45\$ du kilomètre.

PASSAGERS

- Lorsque le véhicule est en marche, le nombre de passagers ne peut excéder le nombre de ceintures homologuées.
- Les passagers doivent en tout temps être attachés à l'aide de leur ceinture de sécurité lorsque le véhicule est en marche.
- Se procurer des sièges d'autos pour enfants adéquats est la responsabilité du client.
- Malheureusement, nos véhicules ne sont pas adaptés pour les chaises roulantes.

CODE DE CONDUITE

- Tout conducteur se doit de respecter le code de sécurité routière sous peine de sanction.
- Le locataire est responsable de toute contravention reçue durant la période de location.
- Pour toute contravention émise durant votre période de location que vous n'aurez pas payé, vous serez facturé pour les frais imputés en plus d'un frais administratif de 25\$.
- En cas d'accident, responsables ou non, nous vous demandons de nous contacter le plus rapidement possible pour nous en faire part afin que nous puissions communiquer l'information à nos assurances.
- Dans le cas où le véhicule serait hors service ou en état de perte total, nous ferons de notre mieux pour vous aider à poursuivre votre voyage ou votre retour. Aucun remboursement ne sera émis sur les jours perdus.

POSTE DE PÉAGE

- Vous devez payer les frais à chaque poste de péage. Si tel n'est pas le cas, nous chargerons le montant à votre carte de crédit avec un supplément de 25\$ pour les frais administratifs.

REMORQUAGE

- Vous êtes responsable de respecter les lois. New West VR se dégage de toutes responsabilités liées au remorquage du véhicule.

ESSENCE

- Le réservoir sera plein au départ et devra être retourné ainsi. Une pénalité de 50\$ plus le montant total du plein sera portée à votre carte de crédit si cette condition n'est pas respectée.
- Une station-service est à proximité de nos bureaux en cas d'oubli.

TERRITOIRE

- Il est permis de circuler sur les chemins publics au Canada.
- Aucun Hors-Route ne sera toléré. Dans un éventuel cas, les assurances ne couvrent pas les dommages et vous serez tenu de payer les frais.

ASSISTANCE ROUTIÈRE

- En cas d'accident nous vous demandons de penser à votre sécurité en premier.
- En cas d'accident grave, signalez le 911 pour un secours immédiat.
- Par la suite, contactez-nous au 418-831-3000 le plus rapidement possible pour nous informer de la situation. Selon la situation, nous vous assisterons pour la suite des étapes à suivre.
- En cas de panne, veuillez nous contacter au 418-831-3000 ou votre représentant au _____.

Les tarifs de location, les règlements et conditions sont sujets à changements sans préavis.

- Je veux recevoir des infolettres
- J'ai lu et accepte les termes et conditions du présent contrat
- Date : _____
- Signature : _____